

\* NOTE HISTORIQUE ET DOCTRINALE SUR L'ÉGLISE CONCILIAIRE

Par Jean Madiran, *Itinéraires* n° VI, Été 1991.

Une bonne critique de cet éditorial est déjà parue dans "*Controverses*" (n° 37 et n° 40), sous la plume de monsieur l'abbé Simoulin. Si nous nous permettons quelques considérations supplémentaires, c'est pour compléter l'article sur "L'ecclésiologie comparée" qu'on peut trouver dans ce n° du "Sel de la terre".

En lisant cet éditorial, la première réflexion qui vient à l'esprit est celle-ci : nous avons eu une "nouvelle Messe" qui se prétendait l'héritière de l'ancienne, un "nouveau catéchisme", un "nouveau code de droit canon" etc..., aurions-nous aussi un "nouvel *Itinéraires*" ? Il suffit en effet de comparer cet article de Jean Madiran avec ce qu'il écrivait dans "l'ancien *Itinéraires*", par exemple dans l'éditorial du "Supplément-Voltigeur" n° 39 de Juin 1976 (on le trouve reproduit dans le n° spécial d'*Itinéraires* de Décembre 1976 "la condamnation sauvage de Mgr Lefebvre"), pour être frappé de l'évolution de la pensée du chroniqueur. Comparons les deux formules :

ANCIENNE FORMULE

Jun 1976

"HORS DE QUELLE ÉGLISE ?"

Paul VI accuse Mgr Lefebvre de "se placer hors de l'Église". Mais hors de laquelle ? **Il y en a deux. Et Paul VI n'a pas encore renoncé à être le pape de ces deux Églises simultanément.** Dans ces conditions, "hors de l'Église" demeure équivoque et ne tranche rien.

Qu'il y ait présentement deux Églises, avec un seul et même Paul VI **à la tête de l'une et de l'autre**, nous n'y sommes pour rien, nous ne l'inventons pas, nous constatons les faits.

Plusieurs évêchés qui se déclarent en communion avec le pape, et que le pape ne rejette point de sa communion, sont objectivement sortis de la communion catholique. (...) Oui, mais prévaricateurs, déserteurs, imposteurs, Paul VI reste à leur tête sans les désavouer ni les corriger, il les garde dans sa communion, il préside à cette Église-là aussi. (...)

Si le concile a été constamment interprété comme il l'a été, c'est avec le consentement actif ou passif des évêques en communion avec le pape. **Ainsi s'est constituée une église conciliaire, différente de l'Église catholique.** (...)

Il y a deux Églises sous Paul VI. **Ne pas voir qu'elles sont deux, ou ne pas voir qu'elles sont étrangères l'une à l'autre, ou ne pas voir que Paul VI jusqu'ici préside à l'une et à l'autre, c'est de**

NOUVELLE FORMULE

Été 1991

"NOTE HISTORIQUE ET DOCTRINALE SUR L'ÉGLISE CONCILIAIRE"

Il était d'une grande commodité, pour le langage et le raisonnement, de nommer l' "Église conciliaire" comme si elle constituait une réalité substantielle. Mais l'inconvénient serait d'oublier qu'elle n'est point un sujet subsistant en face d'une autre Église. Bien ou mal nommée, et quelque soit le sens que l'on donne à cette expression, **l'église conciliaire n'est qu'un état de l'Église catholique** : l'accident d'une substance. (...)

Ces deux Rome ne sont pas substantiellement distinctes l'une de l'autre. Il n'existe que l'unique Rome, plus ou moins atteint par la "tendance néomoderniste", comme un individu est plus ou moins profondément atteint par une maladie. Plus ou moins malade, **l'unique Rome est celle du pape.** D'ailleurs, si par impossible il existait deux Rome subsistantes l'une en face ou à côté de l'autre, celle du pape serait forcément la vraie<sup>1</sup>.

(...) Se représenter aujourd'hui une Église conciliaire comme distincte, la faire consister en une Église visible du Pape et des évêques au point que reconnaître leur juridiction, y demeurer **ou s'y replacer** devrait être tenu pour le signe visible de l'adhésion à la maladie conciliaire, voilà une conséquence exorbitante qui se trouverait nécessairement impliquée, il me semble, dans un concept d' "église conciliaire" hypothéqué par une erreur philosophique, fût-

---

Les passages en gras sont du *Sel de la Terre*. Les passages soulignés en rouge sont soulignés par LHR.

<sup>1</sup> Note de LHR. **Raisonnement faux. En cinquante ans, M. Madiran n'a jamais voulu parler du plan de l'ennemi expliqué particulièrement par Mgr Delassus et Créteineau-Joly. Il ne sait pas que leur but est de mettre un Pape à eux, sachant que jamais un vrai Pape ne viendra à eux. M. Madiran ne peut penser une minute que ce plan est accompli ! et que donc "la Rome de leur pape est forcément la fausse".**

**Cette énorme et inadmissible lacune de M. Madiran explique ses dérives et où il en est aujourd'hui : plus du tout catholique et complètement conciliaire. M. Madiran a de très graves responsabilités dans l'apostasie de nombreux clercs et fidèles. On ne dénoncera jamais assez combien ce faux Maître est dangereux.**

**l'aveuglement, et dans certains cas peut-être un aveuglement invincible. Mais, l'ayant vu, ne pas le dire serait la complicité de son silence à une anomalie monstrueuse.** elle inconsciente, sur la substance et ses accidents.

Il y a plus qu'une nuance entre les deux articles de Jean Madiran. Est-ce le fait de s'être "replacé sous la juridiction" de l'Église conciliaire qui aurait eu pour conséquence de donner les premiers symptômes de "la maladie conciliaire" ? Nous en trouvons trois pour notre part :

1- L'évolution de la pensée. Il suffit de comparer les deux formules pour le constater. Peut-être, en fin logicien, notre auteur arrivera à montrer qu'il a évolué sans se contredire : mais en cela aussi il imitera l'église conciliaire qui prétend défendre la liberté religieuse et l'œcuménisme sans contredire le Magistère antérieur.

2- L'absence de saine philosophie. Prétendre qu'une **société** (être moral) est une substance (être physique) relève d'une curieuse philosophie. Un élève de deuxième année d'un séminaire catholique (et non conciliaire !) saurait expliquer qu'une société est une union morale de personnes et donc, par définition, elle est de l'ordre des accidents<sup>2</sup> : elle est une union accidentelle de substances, mais non pas une substance.

Il est vrai que l'Église n'est pas seulement un corps moral, mais aussi un corps mystique. Cela signifie qu'en plus de l'union morale naturelle des personnes dans la recherche d'un même bien, il y a une union sur-naturelle par la foi, si bien que l'unité du corps mystique est bien plus grande que celle de toute autre société humaine.

Mais la grâce ne détruit pas la nature, et cette unité reste de l'ordre accidentel. Pie XII l'explique très clairement dans l'encyclique *Mystici Corporis* : "tandis que dans un corps naturel<sup>3</sup> le principe d'unité unit les parties de telle sorte que chacune manque entièrement de ce qu'on appelle subsistance propre, dans le corps mystique, au contraire, la force de leur conjonction mutuelle, bien qu'intime, relie les membres entre eux de manière à laisser chacun jouir absolument de sa propre personnalité".

Autrement dit, si on acceptait la philosophie de Jean Madiran, chaque chrétien, en recevant le baptême, perdrait sa substance et sa personnalité pour se fondre dans l'Église-substance ! Cette théorie ressemble plus à "la fusion dans le grand tout" des adeptes du New-Age qu'à la communion des saints du Credo catholique !

3- Ce qui nous paraît plus grave, c'est que Jean Madiran semble s'être laissé influencer par cette impiété que pourtant il stigmatise lui-même avec raison. En effet il est impie de dire que "l'église conciliaire est un état de l'Église catholique : l'accident d'une substance".

**L'Église catholique est sainte** et ne saurait avoir comme accident ou propriété "la tendance néo-moderniste" de l'Église conciliaire. Le néo-modernisme, le faux œcuménisme, la liberté religieuse, la nouvelle ecclésiologie etc..., tous ces caractères que nous avons étudiés dans l'article sur "l'ecclésiologie comparée" **ne sont pas catholiques. L'église conciliaire n'est pas un accident de "la substance Église catholique", elle est un corps étranger à l'Église et qui s'oppose à elle en "dissolvant Jésus-Christ" parmi les fausses divinités<sup>4</sup>.**

Conclusion :

Nous devons continuer à dire ce que Madiran écrivait en 1976 : "il y a présentement deux Églises", "différentes" et "étrangères l'une à l'autre".

Nous devons préciser, pour répondre à ce que Madiran écrit en 1991 : les deux Églises sont deux sociétés, aucune des deux ne peut prétendre être une substance.

Et même si ces deux sociétés s'opposent l'une à l'autre, **il est possible d'appartenir simultanément à l'une et à l'autre** :

Pour appartenir à l'Église catholique, il faut et il suffit d'avoir reçu un baptême valide, de professer la **vraie** foi, et de ne pas en être séparé par un vrai schisme ou retranché par une excommunication majeure (et valide !). Cf. "*Mystici corporis*".

Pour appartenir à l'Église conciliaire, il suffit de professer les erreurs qu'elle véhicule ou de s'associer (formellement<sup>5</sup>) avec ceux qui les professent.

---

<sup>2</sup> Certes il y a des substances dans une société, à savoir les personnes dont elle est formée matériellement ; mais elle est constituée formellement par l'union des intelligences et des volontés dans la poursuite du bien commun, c'est-à-dire par des réalités de l'ordre des accidents.

<sup>3</sup> C'est-à-dire une substance comme le corps humain.

<sup>4</sup> **Note de LHR : "corps étranger à l'Église" ! Nous sommes d'accord, mais il faut en tirer la seule et bonne conclusion : la secte conciliaire n'est pas l'Église Catholique. Principe de non-contradiction.**

<sup>5</sup> C'est-à-dire dans les actions où ils les professent. Par exemple quelqu'un qui assiste formellement à la nou-

**Il est donc tout à fait possible d'appartenir aux deux sociétés en même temps, comme il est aussi possible d'appartenir en même temps à l'Église catholique (au moins à son corps) et à la Contre-Église<sup>6</sup>.** Ce serait par exemple le cas d'un catholique qui se ferait franc-maçon sans renier sa foi, ou qui militerait dans le New-Age.

À l'inverse, et Jean Madiran semble n'avoir pas vu cette évidence, il est tout à fait possible d'appartenir à l'église conciliaire sans appartenir à l'Église catholique. C'est le cas de tous les catholiques, clercs et laïcs, qui sont tellement imbus des idées de l'église conciliaire qu'ils ont fini par abandonner la vraie foi. C'est le cas des protestants et des orthodoxes qui "appartiennent déjà par la grâce de Dieu et le don de la foi et du baptême à l'unité suprême de l'unique peuple de Dieu" (Jean-Paul II, discours aux cardinaux du 22/12/1986, DC 1933). Rappelons-nous en effet que l'église conciliaire a donné le sacerdoce à Max Thurian (Protestant de Taizé), et a levé l'excommunication des orthodoxes !

Enfin, cela va sans dire mais cela va mieux en le disant, on peut<sup>7</sup> très bien appartenir à l'Église catholique sans appartenir à l'église conciliaire : c'est le cas des catholiques qui refusent les nouveautés conciliaires. Et si on prétend parfois que de tels catholiques sont "schismatiques", ou "excommuniés", il faut s'entendre : schismatiques par rapport à l'église conciliaire mais pas par rapport à l'Église catholique, excommuniés par l'église conciliaire mais pas par l'Église catholique.

**Et c'est même cette appartenance à l'unique Église catholique qui est l'état normal et agréable à Dieu : la double appartenance est une maladie et un péché<sup>8</sup>.**

Fin de l'article du *Sel de la Terre*.

---

velle Messe adhère par là à l'Église conciliaire. Par contre quelqu'un qui reconnaît Jean-Paul II comme pape, sans pour autant accepter les erreurs qu'il professe, ne fait pas partie pour cela de l'Église conciliaire.

**<sup>6</sup> Note de LHR : oui on peut appartenir à la contre-église et en même temps à l'Église Catholique.**

**Mais ceux qui font cela ne font plus partie de la Sainte Eglise. Ils peuvent y venir physiquement, mais ils SONT, et ne SONT que de la contre-église. En aucun cas ils ne sont membres de la sainte Eglise qu'ils ont reniée en s'affiliant à la contre-église. Ce sont des loups dans la bergerie.**

**Ceux qui sont de la sainte Eglise sont toujours UN : en aucun cas ils ne vont à la contre-église.**

**De même : ceux qui sont du *oui mais*, du *oui non*, du *oui peut-être*, sont du camp du NON. Ceux qui sont du camp du OUI, ne rajoutent rien, cf. Math, v, 37 : "ce qui se dit de plus, vient du malin".**

**Que des "théologiens" ne comprennent pas cela, c'est gravissime : ils sont incapables de diriger les fidèles dans les notions de bien et de mal, et incapables surtout de comprendre la grille amis-ennemis. On le voit dans la dérive où Avrillé s'est engagé et maintenant s'enferme.**

**<sup>7</sup> Note de LHR : NON ! Un catholique ne DOIT appartenir qu'à la seule église catholique, la seule qui enseigne la vraie Foi, comme l'article le souligne plus haut, la seule qui ne fasse pas PERDRE la Foi, la seule qui conduise à la Vie Eternelle. Ce n'est pas rien. C'est sans aucune compromission.**

**"Celui qui, même sur UN seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement ABDIQUE TOUT À FAIT LA FOI, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'Il est la Souveraine Vérité et le motif propre de la Foi". Léon XIII, *Satis cognitum***

**Nous conseillons fortement Avrillé à rappeler et diffuser ce passage de Léon XIII, qu'ils semblent méconnaître.**

**<sup>8</sup> Note de LHR : Voilà qui est très bien résumé, mais alors pourquoi ne pas comprendre que l'autre Rome ne peut pas être l'Eglise et en tirer les conclusions. La très sainte Vierge Marie a eu à La Salette une formule éclairante : *Rome a perdu la Foi*. Rome, pas l'Eglise. La très sainte Vierge Marie ne confond pas Rome et l'Eglise.**

**Sachons en tirer la conclusion évidente : la Rome d'aujourd'hui n'est pas catholique. Avrillé le voit et le dit. Mais il faut aller plus loin : la Rome d'aujourd'hui n'est pas l'Eglise Catholique, et cela Avrillé ne le voit pas, ne veut pas le voir, ne le dit pas, et trompe ses lecteurs et ses fidèles.**

**Les "Verrua", "Bordeaux", etc. ont la grave responsabilité de nous avoir enfermés dans le problème du Pape : *hérétique, pas hérétique, hérétique formel, materialiter, formaliter, siège vacant, siège occupé, etc.*, c'est-à-dire, tout centrer sur ces "papes" conciliaires (vrais papes conciliaires, mais impossibles Papes catholiques), nous bloquant dans des discussions éternelles et stériles, alors que la démonstration évidente que cette secte n'est pas l'Eglise CATHOLIQUE, UNE, SAINTE, APOSTOLIQUE (mais là il faut avoir l'humilité de se mettre à l'école de la très sainte Vierge Marie !) résout tout en une minute. On conclut facilement que cette secte non catholique éclipse la SAINTE Eglise de Notre-Seigneur. Cela évite de confondre le Vicaire de Jésus-Christ avec le chef de la bande de la synagogue de Satan qui a tout détruit.**